

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 0025729

ND° = 18391

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11097 Société : Royal Air Maroc
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : DELFI KAMILIA
 Date de naissance : 14/07/72
 Adresse : 98 lot Bouchara Sidi Maoui
 Tél. : 0762707666 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Houda EL HADI
CARDIOLOGUE
 159, Bd Sidi Maoui (Lot Dardoun)
 1er Etage - Casablanca
 Tél: 0520 48 53 36 / 05 59 69 53 36

Cachet du médecin : [Stamp: Dr. Houda EL HADI, CARDIOLOGUE, 159, Bd Sidi Maoui (Lot Dardoun), 1er Etage - Casablanca, Tél: 0520 48 53 36 / 05 59 69 53 36]
 Date de consultation : 10/12/2019
 Nom et prénom du malade : DELFI KAMILIA
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.
 [Stamp: MUPRAS, 28 JAN. 2020, ACCUEIL SIEGE N° 1]

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :
 Signature de l'adhérent(e) :

Docteur Houda EL HADI

CARDIOLOGUE

Maladies du coeur et des vaisseaux

Diplômée des facultés de
médecine de Casablanca et
Bordeaux II

PHARMACIE LONGCHAM
Rojica 1571 BENLAMLIH
Rue Touleuse C.I.L. - Casa
Tél: 0522.36.47.51

Casablanca, le : 10/12/2019

Ordonnance

Mme DELFI Kamilia

2009/21
SINTROM 4 mg : 1/4 comp. le soir

5810
+2
CARDENSIEL 5 mg : 1/2 comp. par jour le matin

4050
+4
TARDYFERON 80 mg : 1 comp. 2 fois par jour aux repas, pendant 2
mois

*** Q.S.P. 3 mois ***

S.V

S.V

S.V

PHARMACIE LONGCHAM
Rojica 1571 BENLAMLIH
Rue Touleuse C.I.L. - Casa
Tél: 0522.36.47.51

Dr. Houda EL HADI
CARDIOLOGUE
159, Bd Sidi Maarouf. (lot Dandoun)
1er Etage. Sidi Maarouf - Casablanca
Tél: 0522 58 48 67 - 06 50 69 53 38

Adresse : N° 159 Bd Sidi Maarouf (lot Dandoun), Sidi Maarouf, 1 er étage, CP 20520,
Casablanca

Bur : 0522584857 Urgences : 0650695336 - Email : dr.elhadicardio@gmail.com